

Commune de Pleucadeuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze mars à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du **CONSEIL MUNICIPAL**, dûment convoqués le vingt-trois février, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence d'**Alain LAUNAY, maire**.

Présents : LAUNAY Alain, BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, GUILLEMOT André, ROUX Patricia, LOYER Alain, BOCANDE Marie-Pierre, DEBAYS Evelyne, RACOUET Philippe, BLANDIN Stéphanie, MACE Fabrice, GUILLOUCHE Elodie.

Absents excusés : BUSSON Jean-François, GABARD Sylvain, LE TREHUDIC Samuel

Absents : MACE Fabrice

Secrétaire de séance : BOCANDE Marie-Pierre

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de pouvoirs : 1

+++++

N° de délibération	Sujet	Résultat du vote
01-2024	Approbation du procès-verbal du 12-12-23	Pour : unanimité
02-2024	Décisions prises par délégation	Pour : unanimité
03-2024	Travaux de requalification du cimetière	Pour : unanimité
04-2024	Création du budget « Lotissement les Érables »	Pour : unanimité
05-2024	Fixation du prix de vente des terrains du lotissement les Érables	Pour : 10 Contre : 1
06-2024	Fixation des loyers des futurs cabinets dentaires	Pour : unanimité
07-2024	Tarifs de la redevance d'occupation du domaine public	Pour : unanimité
08-2024	TVA du budget « Locations »	Pour : unanimité
09-2024	Travaux du restaurant « la maison du puits »	Pour : unanimité
10-2024	Programme des travaux de voirie 2024	Pour : unanimité
11-2024	Programme de rénovation de l'éclairage public 2024	Pour : unanimité
12-2024	Installation d'une Gestion Technique centralisée	Pour : unanimité
13-2024	Mise à jour du tableau des effectifs	Pour : unanimité

14-2024	Recrutement d'un CDD article 332-14	Pour : unanimité
15-2024	Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire	Pour : 10 Contre : 1
16-2024	Recrutement d'un saisonnier au service technique	Pour : unanimité
17-2024	Acquisition de terrains	Pour : unanimité
18-2024	Mise en place d'une mutuelle communale	Pour : unanimité

Fait et délibéré, le 11 mars 2024
Le Maire, Alain LAUNAY

